

«Valérie LETARD - Coupes dans les budgets de la recherche : «Si la recherche est une priorité de notre pays, on ne peut pas lui faire supporter le quart des économies demandées aujourd’hui aux ministères » »

19/05/2016

Valérie LETARD - Coupes dans les budgets de la recherche : «Si la recherche est une priorité de notre pays, on ne peut pas lui faire supporter le quart des économies demandées aujourd’hui aux ministères »

Valérie Létard a pris connaissance avec consternation du projet de décret d’avance contenant les annulations de crédits budgétaires qui vont compenser les dépenses nouvelles engagées pour financer le plan emploi, les aides d’urgence aux agriculteurs ainsi que l’aide aux demandeurs d’asile. 1,1 Milliard d’euros doivent être prélevés sur les crédits sur différents ministères pour financer ces dépenses, afin de ne pas creuser davantage notre déficit.

Sur ce total, ce sont 256 millions d’euros qui vont être retirés des crédits destinés aux universités comme à ceux des 4 principaux organismes de recherche : CEA, CNRS INRA et INRIA sans en avoir évalué l’impact.

A l’heure où Thierry Mandon, Secrétaire d’Etat à l’enseignement supérieur et à la recherche ne cesse de proclamer l’importance d’accorder une priorité à la recherche en France, Valérie Létard déplore le choix du Gouvernement d’aller chercher près d’un quart des annulations de crédits sur les crédits de la recherche.

Ce choix, qui privilégie les dépenses de fonctionnement au détriment de celles qui préparent l’avenir, s’inscrit dans une tendance que le Groupe UDI a déjà dénoncée avec force dans la discussion du budget de la recherche en décembre dernier. Le budget 2016 de la MIREC était déjà en stagnation et son évolution en réalité négative en termes réels. Les organismes de recherche, une nouvelle fois ponctionnés, avaient alors déjà alerté sur leur difficulté à pérenniser leurs programmes de recherche dans la durée.

Valérie Létard regrette qu’une fois de plus une vision court-termiste et non dénuée d’arrière-pensées électoralistes des dépenses de l’Etat l’emporte sur la nécessité de renforcer dans notre pays les capacités d’innovation et de recherche pour préparer les emplois de demain et maintenir la place de la France dans la concurrence mondiale.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)